



REPUBLIQUE TOGOLAISE



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

PLAN D'ACTION D'INVESTISSEMENT DE LA FILIERE POIVRE : 2024-2028



Février 2024

Table des matières

Sigles et abréviations.....	3
Introduction	1
I- Description et organisation générale de la filière	1
1.1 Généralités	1
1.2. Organisation de la filière	2
1.2.1. Production	2
1.2.2. Transformation.....	3
1.2.3. Commercialisation	4
1.3. Les Acteurs de la filière.....	5
1.3.1. Les acteurs directs.....	5
1.3.2. Les structures d'appui et d'accompagnement.....	5
II- Analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces.....	5
III- Les défis et enjeux de la filière	11
IV- Plan d'action	11
4.1. Objectif du plan d'action d'investissement	12
4.2. Résultats attendus	12
4.3. Les Axes Stratégiques de développement de la filière	12
V. Aspect genre et environnement.....	16
5.1. Aspect genre	16
5.2. Environnement.....	16
VI. Coordination et Suivi-Evaluation.....	17
VII. Analyse des risques et conditions de succès	17
7.1. Analyse des risques	17
7.2. Condition de Succès	18
Conclusion.....	19
Annexe : matrice des actions.....	20

Sigles et abréviations

CRAF	: Centre de Recherche agronomique-zone forestière
DAEMA	: Direction de l'aménagement, de l'équipement et de la mécanisation agricole
DAF	: Direction des affaires financières
DEFA	: Direction de l'entrepreneuriat et du financement agricole
DFDTOPA	: Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles
DFV	: Direction des filières végétales
DPPSE	: Direction des politiques, de la planification et du suivi-évaluation
DPV	: Direction de la protection des végétaux
DRAEDR	: Direction régionale de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural
DSID	: Direction des statiques agricoles, de l'information et de la documentation
FFOM	: Force-Faiblesse-Opportunité-Menace
ICAT	: Institut de conseil et d'appui technique
IMF	: Institution de microfinance
ITRA	: Institut technique de recherche agronomique
MAEDR	: Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation en Afrique des droits des affaires Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et
PNIASAN	: nutritionnel
PRMP	: Personne responsable des marchés publics
PTF	: Partenaire technique et financier
SG	: Secrétariat général
UTCC	: Unité technique de café-cacao
ZAAP	: Zone d'aménagement agricole planifié

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des superficies par préfecture	2
Tableau 2 : Données sur les exportations des produits du poivre	4
Tableau 3 : Données sur les importations des produits du poivre.....	4
Tableau 4 : Analyse FFOM de la filière Poivre	8
Tableau 5 : matrice des risques	18

Introduction

La feuille de route gouvernementale Togo 2020 – 2025 en son axe 2 « dynamiser la création d’emploi en s’appuyant sur les forces de l’économie », ambitionne de promouvoir une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays. Quatre (4) objectifs prioritaires ont été assignés au Ministère de l’agriculture, de l’élevage et du développement rural (MAEDR) à savoir : (i) améliorer la productivité et les rendements agricoles ; (ii) assurer la sécurité alimentaire au Togo ; (iii) Renforcer les industries de transformation agroalimentaire et encourager l’agriculture à haute valeur ajoutée et (iv) améliorer l’accès au financement et l’accès aux marchés aux agriculteurs. La mise en place de la politique agricole (2016-2030) assortie d’un programme national d’investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2017-2026) a permis la mise en œuvre des instruments nécessitant un environnement institutionnel adapté. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs filières à forte valeur ajoutée sont promues dont le poivre.

Le poivrier est une plante cultivée essentiellement en Asie. Dénommé « reine épice », il est de plus en plus consommé à travers le monde en général et en particulier au Togo. Il est utilisé en alimentation (épice), en pharmacologie, en industrie, etc. Le poivre selon les études augmente la production de salive, les sécrétions gastriques et l’activité des enzymes pancréatiques. Comme toutes les épices, il parfume les plats et limite ainsi l’utilisation de sel qui favorise l’hypertension. Aussi agit-il sur les graisses qui ralentissent la digestion.

Au Togo, la culture du poivrier est un moyen de diversification du revenu des producteurs du café et cacao et d’autres arboriculteurs de la zone agroécologique IV. Cependant, sa culture est encore embryonnaire et pour cela, très peu d’information existe sur sa culture. Vue l’importance accordée à la filière, il est nécessaire qu’un appui technique et financier lui soit accordé afin de permettre son plein développement au Togo. C’est dans cette perspective que la recherche à travers l’Institut Togolais de Recherche Agronomique / Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière (ITRA / CRAF) a initié des actions en vue d’améliorer cette culture au Togo. Le présent plan d’action d’investissement s’inscrit dans cette dynamique et permettra de mieux organiser et accompagner la filière poivre au Togo afin de booster la production nationale.

I- Description et organisation générale de la filière

1.1 Généralités

Le poivrier (*Piper nigrum*) est une plante originaire de l’Inde et de l’Asie tropicale. Son fruit appelé « poivre » ou « le roi des épices » est l’une des épices les plus économiquement importantes dans le monde. Utilisé en Inde, pour agrémenter le riz, la culture du poivre s’est développée dans certains pays africains comme Madagascar et le Cameroun, qui ont aujourd’hui une part importante dans l’économie mondiale de cette épice.

Le poivre est une épice obtenue à partir des baies de différentes espèces de poivriers, des plantes de la famille botanique des Pipéracées. Mais, il faut faire la différence entre les vrais poivres et les faux. En effet, seuls les fruits du *Piper nigrum*, du *Piper cubeba* et du *Piper longum* ont

droit légalement à l'appellation de "poivre". L'espèce *Piper nigrum* produit selon le stade de sa récolte et le type de sa préparation ; le poivre vert, rouge, blanc, noir et le gris. Le poivrier est une liane qui s'agrippe sur les tiges des tuteurs à l'aide de ses racines crampons. Il suit son tuteur (ex : sablier ou bombardier du nom scientifique *Hura crepitans*) et évolue à plusieurs mètres de hauteur en fonction de la longueur de ce dernier.

C'est une plante qui exige de grosse quantité d'eau, de l'ordre de 2 000 à 3 000 mm par an dans l'année, mais bien réparties sur 7 à 8 mois. Il faut aussi une saison sèche de 4 à 5 mois afin de favoriser la maturation des fruits. Le poivrier n'aime pas l'eau qui stagne au pied des plants car cela cause des maladies telles que la pourriture du collet. Il se développe bien sous un ombrage léger, sur des sols profonds, perméables, bien drainés et riche en matières organiques (argilo-siliceux ou silico-argileux, limono-argileux, etc.). Les sols lourds et durs ne lui conviennent pas, car ils favorisent l'accumulation d'eau et compliquent la pénétration des racines. Le poivrier commence à produire 3 à 4 ans après la plantation et devient économiquement exploitable à partir de sa cinquième année. La floraison a lieu entre Avril et Mai et il s'écoule 7 à 8 mois de la floraison à la récolte.

1.2. Organisation de la filière

Au Togo, la culture du poivre est beaucoup plus pratiquée dans le domaine de l'agriculture familiale. La production constitue actuellement le principal maillon de la chaîne de valeur du poivre. Elle est représentée par de petits producteurs peu organisés.

1.2.1. Production

Au Togo, la culture du poivre est embryonnaire mais commence par prendre peu à peu de l'ampleur. D'une superficie totale de 6,75 ha en 2015, aujourd'hui, la superficie totale cultivée en poivriers est de 22,78 ha dont 22,71 ha se retrouvent dans la région des Plateaux et 0,07 ha dans la région centrale. Le rendement moyen est de 3 tonnes/ha. Cette culture se pratique essentiellement dans huit (08) zones de production situées dans les préfectures de : Agou, Danyi, Akébou, Wawa, Amou, Blitta, Kpélé et Kloto. Le tableau 1 ci-dessous indique la répartition des superficies emblavées par préfecture.

Tableau 1 : Répartition des superficies par préfecture

Région	Préfecture	Superficie (ha)	Superficie%
Plateaux	Danyi	18	79,02
	Amou	3	13,17
	Akébou	0,69	3,03
	Wawa	0,43	1,89
	Kloto	0,41	1,80
	Agou	0,11	0,48
	Kpélé	0,07	0,31
Centrale	Blitta	0,07	0,31
TOTAL	8	22,78	100

Source : réalisé à partir de ITRA, 2015 ; Terre Victorieuse, 2023

Le poivrier commence sa production à partir de la troisième année et les premières récoltes se font généralement à partir de cette année avec un rendement de 1200 kg/ha pour le poivre blanc. Les rendements varient suivant l'âge du poivrier et le type de tuteur utilisé :

- A trois (3) ans, on peut obtenir 1 à 2 kg de poivre frais par pied soit entre 600 et 1200 kg par hectare de poivre blanc sec ;
- De quatre (4) à six (6) ans, on peut obtenir sur un hectare entre 1200 et 1500 kg de poivre blanc ;
- A partir de sept (7), la production à l'hectare va au-delà de 6000 kg de poivre sec ;

La culture du poivrier se pratique chez des producteurs répartis dans plusieurs villages. Les moines de Dzogbégan sont les premiers à en faire de la monoculture sur une superficie de 1,5 ha à Danyi. Dans les autres villages de la préfecture de Danyi, des agriculteurs ont suivi l'exemple des moines de Dzobégan et ont développé eux aussi de petites plantations. La culture du poivre est plus développée actuellement par la société terre victorieuse à Danyi avec une superficie de 10 ha.

Au Togo, deux types de variétés de poivrier sont cultivées. Le type « Lampong » ou « Kawur » ou poivre à queue variété sauvage ou locale à grandes feuilles, à épis long et à petites baies. C'est une variété qui existait depuis belle lurette et qui poussait naturellement dans les champs. Le type « Muntok » ou « Bangka » variété sauvage ou locale à petite feuille, à épis court et à grosses baies. Deux systèmes de culture sont pratiqués par les producteurs dans les huit préfectures : (i) la culture de case sur de petites superficies non loin des habitations, et (ii) la culture en champ.

1.2.2. Transformation

Selon le stade de sa récolte et le type de sa transformation, on obtient sept sortes de produits : Le poivre frais : vert et rouge, le poivre sec : blanc et noir et le poivre moulu ou gris. Il y a également la liqueur de poivre et le parfum de poivre.

- **Le Poivre vert** : obtenu à partir de baies immatures au stade laiteux c'est-à-dire récoltées avant la maturité complète, après environ quatre mois de la floraison. Les grappes ne doivent contenir que des grains de couleur verte. Il est généralement conservé dans de la saumure mais peut aussi être mis sous vide. Il est vendu et consommé en l'état.
- **Le poivre rouge** : obtenu à partir de baies arrivées à maturité complète c'est-à-dire que les grappes à grains de couleur rouge, récoltées à partir du neuvième mois qui suit la floraison.
- **Le Poivre noir** : obtenu à partir de baies parvenues presque à maturité, récoltées après sept mois de la floraison. Les grappes peuvent contenir des grains de couleur verte, jaune et même rouge. Ils se noircissent et se couvrent de rides un peu saillantes par égrappage, blanchiment, essorage et séchage.
- **Le Poivre blanc** : obtenu à partir de baies mûres débarrassées de leur péricarpe après mise en sac, rouissage, trempage, lavage et séchage. On obtient ainsi du poivre sec blanc ou légèrement gris avec un taux d'humidité compris entre 11 et 15 %.
- **Le poivre moulu ou gris** : obtenu à partir de la mouture du poivre noir.

- **La liqueur de poivre** : s'obtient à travers la transformation du poivre noir ensemble avec la tige et les feuilles.
- **Parfum de poivre** : s'obtient à partir des feuilles du poivrier.

NB : Pour 100 kg de poivre frais, on peut avoir environs 25 kg de poivre sec blanc ou 35 kg de poivre noir sec. Les produits de poivre sont imputrescibles.

1.2.3. Commercialisation

La commercialisation du poivre sous ses diverses formes (poivre noir, poivre rouge, poivre blanc, poivre moulu ou gris et poivre vert etc.) se fait principalement sur les marchés locaux (les marchés des zones de production) et internationaux. Cependant, certains produits sont acheminés vers les grands marchés du pays.

L'exportation du poivre est assurée surtout par les moines de Dzogbégan et la société Terre Victorieuse (TV) qui disposent de marchés à l'extérieur du pays (la Guinée, le Mali, le Niger, les USA, la Suisse et l'Allemagne) pour écouler leur production.

Il est à noter aussi que le Togo importe les produits de poivre du Benin, de la République Démocratique du Congo, du Ghana, du Kenya, de l'Ouganda, de la Chine, de l'Inde, des Émirats Arabes Unis et du Brésil. Les tableaux 3 et 4 indiquent les exportations et les importations des produits du poivre de 2015 à 2021. Ce circuit ne fait pas appel nécessairement à la production.

Tableau 2 : Données sur les exportations des produits du poivre

Libellés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Quantité exportée (tonne)		24	9,8	0	0	0	30
Valeur monétaire (FCFA)		2 850 000	980 000	0	0	0	3 000 000

Source : INSEED, 2022

Tableau 3 : Données sur les importations des produits du poivre

Libellés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Quantité de poivre non broyé ni pulvérisé (Tonne)	174,75	341,115	442,4	344,109	336,89	242,592	307,329
Valeur monétaire (FCFA)	15 209 841	29 605 482	48 492 225	55 295 500	56 026 507	37 837 955	82 343 465
Quantité de poivre broyé et pulvérisé (tonne)	0	66,111	0,845	122,474	163,106	257	265,34

Valeur monétaire (FCFA)	0	37 166 708	25 000	17 103 199	23 707 154	35 500 000	77 095 650
-------------------------	---	------------	--------	------------	------------	------------	------------

Source : INSEED, 2022

1.3. Les Acteurs de la filière

1.3.1. Les acteurs directs

La filière « Poivre » n'est pas suffisamment développée au Togo. Aujourd'hui, les principaux acteurs de la filière poivre sont les pépiniéristes, les producteurs, les transformateurs et les commerçants. Les producteurs, outre la culture du poivre, en assure la transformation primaire notamment le séchage et la conservation. On distingue essentiellement la société Terre Victorieuse (TV), la coopérative FIRCHE qui regroupent les acteurs des trois maillons, les moines de Dzogbégan, les producteurs du café et cacao qui associent cette culture pour réduire l'abattage des arbres d'ombrage et par ricochet augmenter leur revenu et d'autres agriculteurs.

1.3.2. Les structures d'appui et d'accompagnement

L'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT) et l'Unité technique Café Cacao (UTCC), apportent des appuis organisationnels et techniques. L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), à travers son Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière (CRA-F) mène des recherches sur la filière poivre. Leurs actions visent à améliorer la production, la qualité sanitaire et phytosanitaire du poivre au Togo pour faciliter son accès aux marchés locaux et internationaux.

En outre, d'autres acteurs du secteur privé interviennent directement ou indirectement dans l'appui accompagnement des acteurs de la filière. Il s'agit entre autres de la société Terre Victorieuse et de la coopérative FIRCHE, Faîtière des unions de producteurs de café-cacao du Togo (FUPROCAT COOP-CA) et l'ONG Avenir de l'environnement (ADE).

II- Analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces

Afin d'identifier les axes d'intervention pour le développement de la filière poivre, une analyse FFOM de la filière a été faite maillon par maillon comme le montre le Tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Analyse FFOM de la filière Poivre

MAILLONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<p>Production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la plantation des moines qui est une référence ; - Existence de producteurs et de coopératives surtout dans la région des plateaux et centrale ; - Existence d'une société de grande production : Terre victorieuse ; - Existence des souches de poivre ; - Engagement des acteurs directs et indirects à améliorer les performances de la filière ; - La production bio du poivre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Culture à l'état embryonnaire avec très peu d'informations ; - Faible maîtrise des techniques de production des plants ; - Non prise en compte des plants de poivriers par les programmes de certification (DSP) ; - Absence de programme de recherche sur la culture du poivrier au Togo ; - Manque de vulgarisation des bonnes pratiques culturales du poivrier ; - Insuffisance de produits financiers adaptés au besoin des producteurs - Les superficies cultivées sont faibles ; - Faible organisation de la filière - Absence de subvention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures incitatives du gouvernement à travers la feuille de route Gouvernementale ; - Appui des partenaires techniques et financiers ; - Mise en place des sites ZAAP ; - Disponibilité en terres agricoles ; - Existence de structures techniques d'appui (l'Institut Togolais de Recherche Agronomique, Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière, Institut de conseil et d'appui technique, l'Unité Technique café-Cacao) ; - Source de diversification des cultures en zone café et cacao ; - Présence de champs écoles chez les moine et Terre victorieuse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les aléas climatiques ; - Les feux de brousses qui détruisent les exploitations ; - Les attaques des nuisibles qui causent des maladies (la pourriture due au Phytophthora spp., la pourriture des racines, l'anthracnose, les nématodes, et les maladies d'origine virales) et des ravageurs ; - La déforestation Le taux d'intérêts élevés des crédits Culture exigeant en moyens (financiers, humains, techniques).

<p>Transformation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de matière première de qualité ; - Existence d'une société de transformation : Terre victorieuse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de matériels et équipement de transformation moderne ; - Faible niveau d'organisation du maillon de la transformation ; - Absence de programmes de recherche sur la transformation du poivre au Togo ; - Insuffisance de produits financiers adaptés au besoin des transformateurs ; - Non maîtrise totale des procédés moderne de transformation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures incitatives du gouvernement à travers la feuille de route Gouvernementale ; - Appui des partenaires techniques et financiers ; - Existence du marché national avec une demande en forte progression ; - Existence de structures techniques (l'Institut Togolais de Recherche Agronomique, Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière, Institut de conseil et d'appui technique, Institut Technique Café -Cacao) ; - Le caractère imputrescible du poivre ; - Existence des laboratoires de recherche sur les produits agroalimentaires (ITRA, INH, LAMICODA). 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence régionale ; - Forte demande extérieure de la matière première ; - Le taux d'intérêts élevés des crédits.
------------------------------	--	---	---	--

<p>Commercialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de marchés locaux et internationaux ; - Existence des commerçants (locaux et exportateurs). 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'encadrement des commerçants ; - Absence de statistiques fiables ; - Faible maîtrise des normes et exigences du commerce international ; - Insuffisance des infrastructures de stockage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures incitatives du gouvernement à travers la feuille de route Gouvernementale ; - Existence de marchés intérieurs et extérieurs favorables ; - Appui des partenaires techniques et financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence régionale ; - Taux d'intérêt élevé des crédits.
---------------------------------	--	--	--	--

III- Les défis et enjeux de la filière

La filière poivre au Togo est confrontée à plusieurs défis qui entravent son développement. Ces défis sont variés et touchent les différents maillons de la chaîne de valeur de la filière poivre.

- **Production** : Les différentes contraintes identifiées dans la production sont : i) La Faible maîtrise des techniques de production et la faible disponibilité du matériel végétal (plants de poivrier) ; ii) La faible organisation des acteurs, iii) La faible mécanisation de la production du poivre, iv) Absence de subvention, vi) Insuffisance de produits financiers adaptés au besoin des producteurs, v) Absence de programme de recherche sur la culture du poivrier au Togo , vi) Absence de programmes d'amélioration des pratiques culturales du poivrier, vii) faibles superficies de production.

Les défis à relever dans le maillon production porteront sur l'amélioration de l'organisation des acteurs du maillon ; l'augmentation des superficies cultivées dans les zones de production, le renforcement et l'amélioration de la productivité et l'amélioration de l'accès au financement des producteurs de poivre.

- **Transformation** : Les principales contraintes sur le maillon transformation sont : i) non maîtrise totale des procédés modernes de transformation, ii) manque de matériels et équipement de transformation moderne, iii) faible niveau d'organisation du maillon de la transformation, iv) faible connaissance des normes et bonnes pratiques de transformation et vi) Absence de financement.

La transformation du poivre est marginale au plan national. Elle est essentiellement artisanale et est assurée par la société Terre victorieuse et les moines du monastère de Dzobégan. Les principaux produits issus de la transformation locale à ce jour sont : le poivre noir sec, poivre blanc, poivre vert le poivre moulu ou gris, la liqueur de poivre et le parfum de poivre.

Les défis à relever dans le maillon transformation porteront sur la valorisation et la promotion de ces produits en mettant l'accent sur leurs potentiels nutritionnels, et sur le renforcement de capacités des transformateurs sur les normes et bonnes pratiques de transformation et l'organisation des acteurs de ce maillon.

- **Commercialisation** : l'organisation des acteurs de ce maillon, la maîtrise des normes et exigences sur le commerce international, le renforcement de capacités des acteurs de ce maillon sur la promotion et les stratégies de marketing, le processus de certification et de labélisation des produits de poivre togolais en Indication Géographique Protégée (IGP) et label bio (AB) constituent des défis primordiaux à relever pour accéder aux marchés internationaux.

IV- Plan d'action

Ce plan d'action d'investissement a été élaboré pour une période de 5 ans (2024-2028). La matrice des actions (Tableau 3) résume les actions prioritaires à mener d'ici 2028 pour un véritable développement de la filière poivre au Togo. La mise en œuvre de ce plan d'action nécessite la mobilisation de **vingt-deux milliards six cent soixante-huit millions huit cent quarante mille francs CFA (22 668 840 000) FCFA**.

4.1. Objectif du plan d'action d'investissement

L'objectif général de ce plan est de contribuer au développement durable de la filière poivre au Togo à travers, l'organisation de la filière poivre, l'amélioration de la production du poivre et la valorisation des produits du poivrier pour un accroissement des revenus des acteurs des différents maillons de la filière.

Plus spécifiquement, ce plan d'investissement permettra de :

- Améliorer l'organisation et la gouvernance de la filière ;
Améliorer la productivité et la qualité des produits de la filière poivre en adoptant les modes de production durables ;
- Augmenter les superficies emblavées de 22,78 à 300 hectares ;
- Valoriser les produits de la filière poivre et renforcer les circuits de commercialisation ;
- Améliorer le mécanisme de financement de la filière poivre.

4.2. Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- L'organisation et la gouvernance de la filière sont améliorées ;
- La productivité et la qualité des produits de la filière poivre sont améliorées ;
- Les superficies emblavées ont augmenté de 22,78 hectares à 300 hectares d'ici 2028 ;
- Les produits de la filière poivre sont valorisés et les circuits de commercialisation sont renforcés ;
- Le mécanisme de financement de la filière est amélioré.

4.3. Les Axes Stratégiques de développement de la filière

Pour atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés, la mise en œuvre de ce plan d'investissement s'articulera en trois (03) principaux axes stratégiques. Il s'agit de :

Axe 1 : Appui à l'organisation, à la gouvernance et au mécanisme de financement de la filière poivre

Axe 2 : Amélioration de la productivité et de la qualité des produits de la filière poivre

Axe 3 : Valorisation et commercialisation des produits de la filière poivre

❖ **Axe 1 : Appui à l'organisation, à la gouvernance et au mécanisme de financement de la filière poivre**

Cet axe vise une structuration des acteurs en vue d'un meilleur accompagnement technique et financier pour le développement de la filière.

Cet axe est décliné en plusieurs actions puis en activités.

Action 1.1. Amélioration de l'organisation et de la gouvernance de la filière

Activité 1.1.1. Organiser les acteurs de la filière poivre

Il s'agit d'organiser les acteurs des différents maillons en coopérative suivant les normes de l'OHADA à travers des séances de sensibilisations et d'informations.

Activité 1.1.2. Elaborer et adopter un manuel de procédure de gestion des coopératives de la filière

Cette activité consiste à élaborer un manuel de procédure régissant la gestion des coopératives de la filière. Des séances de consultation des acteurs seront réalisés afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration du manuel. Un atelier de validation du manuel sera organisé avec la participation des acteurs de la filière et des services techniques du MAEDR.

Activité 1.1.3. Former les élus et les agents d'appui et accompagnement sur le manuel de procédure

Il s'agira d'organiser des ateliers de formation de 50 agents d'appui et d'accompagnement (structures techniques, ONG, associations...) sur le contenu du manuel de procédure.

Activité 1.1.4. Vulgariser le manuel de procédure de gestions auprès des acteurs

Deux séances d'information et de formation sur le contenu du manuel seront organisées par 8 agents d'appui et d'accompagnement formés auprès des acteurs à la base.

Activité 1.1.5. Former les acteurs de la filière sur le leadership et la bonne gouvernance

Il s'agira d'organiser des séances de formation des responsables des coopératives sur le leadership (gestion des coopératives, entretenir des relations de confiance mutuelle pour l'atteinte d'un but commun etc...) et la bonne gouvernance (gestion administrative, gestion des ressources et redevabilité, gestion des conflits, la recherche du marché etc...).

Activité 1.1.6. Elaborer des textes réglementaires de la filière

Il s'agira d'élaborer des textes juridiques qui vont réglementer les maillons de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits de poivres.

Activité 1.1.7. Vulgariser les textes réglementaires auprès des acteurs de la filière

Il s'agira de diffuser les textes réglementaires élaborés auprès des acteurs de la filière poivre dans chaque zone de production à travers des sessions d'informations et de sensibilisations.

Activité 1.1.8. Mettre en place un système de suivi-évaluation de la filière.

Il s'agira d'élaborer le manuel de suivi-évaluation de la filière mettant en place un dispositif de suivi régulier des activités de la filière, et de disposer des données et informations permettant de faire un bon reporting sur l'ensemble des activités de la filière.

Action 1.2. Amélioration de la collecte des données sur la filière poivre

Activité 1.2.1. Réaliser des études socio-économiques sur la filière poivre

Cette activité consistera à faire des enquêtes socio-économiques auprès des acteurs de la filière qui permettront d'avoir des statistiques sur l'environnement humain, social, économique et culturel dans les différentes zones de production de la culture de poivre.

Activité 1.2.2. Renforcer le dispositif de collecte de données sur la filière

Il s'agira de former les agents d'appui et accompagnement des huit préfectures de production du poivre sur la collecte des données de poivre.

Activité 1.2.3. Appuyer la collecte de données sur la filière

Il s'agira d'appuyer la production de données sur les maillons production, transformation et commercialisation de la filière poivre.

Action 1.3. Appui aux financements de la filière

Activité 1.3.1. Informer/Sensibiliser les institutions financières sur les avantages et opportunités de financer la filière poivre

Il s'agira d'organiser des séances de sensibilisation et d'information à l'endroit des institutions financières (banques, IMFs) sur les opportunités qu'offrent la filière poivre afin de les inciter à financer les acteurs de la filière.

Activité 1.3.2. Informer/Sensibiliser les acteurs de la filière sur les mécanismes de financement dans le secteur agricole

Des séances de sensibilisation et d'information seront organisés à l'endroit des acteurs de la filière sur les instruments financiers disponibles pour le secteur agricole.

Activité 1.3.3. Organiser une table ronde des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources.

Il s'agira d'organiser des retraites d'élaboration des fiches projets qui serviront de base à l'organisation d'une table ronde des partenaires technique et financier. A l'issue de l'élaboration de ces fiches projets la table ronde des PTFs sera organisée pour présenter et échanger sur ces fiches projets afin de susciter le positionnement des partenaires pour le financement de la filière.

Activité 1.3.4. Mettre en place un fonds de garanti pour la culture du poivre

Il s'agira de mettre en place un fond de garanti au sein d'une institution financière qui servira à l'octroyer des prêts aux producteurs pour les charges liées à l'installation, à l'exploitation et à l'entretien des champs de poivrier (300 ha).

❖ **Axe 2 : Amélioration de la productivité de la filière poivre**

La mise en œuvre de cet axe vise à accroître la production nationale du poivre et à améliorer le revenu des acteurs de la filière.

Action 2.1. Amélioration et disponibilité du matériel végétal

Activité 2.1.1. Mettre en place des parcelles de collection de poivriers

Il s'agira de collecter des boutures de poivrier dans les huit zones de production du Togo, et celles provenant de l'extérieur (Cameroun ou Madagascar) qui seront ensuite mises en pots sur des parcelles de collection aménagées à cet effet.

Activité 2.1.2. Caractériser les collections installées suivant les aspects agro-morphologique
Cette activité vise une caractérisation agro-morphologique des boutures installées sur les parcelles de collection qui permettra de faire des croisements pour obtenir des variétés améliorées qui pourront être vulgarisées.

Activité 2.1.3. Former les agents des structures techniques du MAEDR sur les techniques de multiplication des boutures du poivrier

Cette activité vise à former 6 agents des structures techniques (Institut Togolais de Recherche Agronomique, Institut de conseil et d'appui technique, Unité Technique café-Cacao) sur les techniques de multiplication des boutures du poivrier et sur les variétés performantes dans des pays spécialisés comme le Cameroun ou le Madagascar.

Activité 2.1.4. Former les pépiniéristes de la filière poivre sur les techniques de multiplication des plants et sur les variétés performantes

Cette activité consiste à former des pépiniéristes en deux sessions sur les techniques de multiplication des plants et sur les variétés performantes.

Action 2.2. Soutien à la production du poivre

Activité 2.2.1. Organiser des séances d'information, de sensibilisation et de partage d'expérience auprès des producteurs

Il s'agira d'organiser des séances d'information, de sensibilisation et de partage d'expérience auprès des producteurs des 8 zones de production afin de susciter leur adhésion.

Activité 2.2.2. Mettre en place un champ école paysan

Il s'agira de mettre en place un champ école sur la culture du poivrier dans la préfecture de Danyi qui servira de champ d'apprentissage pour les producteurs.

Activité 2.2.3. Aménager des sites et les équiper en forages, magasins de stockage et aires de séchage

Cette activité consiste à construire des forages pour assurer les besoins en eau de la culture du poivre sur les 300 ha. Aussi, les infrastructures de stockage seront construites accompagnées d'aires de séchage pour assurer la qualité des produits.

Activité 2.2.4. Mettre à disposition des producteurs les jeunes plants de tuteurs (Hura crepitans) et poivriers

Cette activité consiste à distribuer des jeunes plants de tuteurs et de poivriers aux producteurs.

Activité 2.2.5. Elaborer un guide de bonne pratique sur la culture du poivrier

La mise en œuvre de cette activité consistera à recruter un cabinet/consultant individuel pour élaborer un guide de bonne pratique sur les techniques culturale, sur l'aspect phytosanitaire (maladies et ravageurs ainsi que leur mode de gestion) liées à la culture du poivre. Le guide élaboré sera validé lors d'un atelier regroupant l'ensemble des acteurs de la filière et les structures techniques du MAEDR. Le cabinet/consultant individuel sera ensuite chargé de former les agents des structures techniques et d'appui (ICAT, DRAEDR) sur l'utilisation du guide.

Activité 2.2.6. Former les producteurs de la filière sur l'utilisation du guide

Cette activité vise à former les producteurs de la filière poivre dans les huit préfectures de production.

Activité 2.2.7. Acquérir et mettre à disposition des producteurs de l'engrais organique et des insecticide bio

Il s'agira de mettre à disposition des producteurs de la fumure/engrais organique et des insecticides pour les 300 ha.

❖ Axe 3 : Valorisation et commercialisation des produits de la filière poivre

Action 3.1. Valorisation des produits de la filière poivre

Activité 3.1.1. Appuyer l'acquisition des équipements et matériels de transformation

Il s'agira d'acquérir les équipements et matériels de transformation (Tamis, bâches, fûts, séchoirs, ensacheuses etc.) au profit des acteurs de la chaîne de transformation.

Activité 3.1.2. Appuyer la construction des infrastructures de traitement post-récolte et de stockage (aire de séchage, magasins)

Cette activité vise à construire 8 magasins de capacité de 100 T avec aire séchage dans les zones de production.

Activité 3.1.3. Renforcer le laboratoire de l'ITRA en équipements pour les prélèvements et analyse sur le terrain

Il s'agira d'acquérir et de mettre à la disposition du laboratoire de l'ITRA des équipements et matériels adaptés pour la réalisation des différentes analyses liées à la filière poivre pour assurer la qualité des produits.

Activité 3.1.4. Former les transformateurs sur les bonnes pratiques de transformation

Cela consistera à recruter un cabinet/consultant individuel pour former les transformateurs sur les techniques de transformation, l'hygiène, qualité, sécurité, environnement.

Action 3.2. Commercialisation des produits de la filière poivre

Activité 3.2.1. Renforcer les capacités des acteurs sur la promotion et le marketing des produits du poivre

Cette activité vise à recruter un spécialiste en marketing et communication pour former les acteurs de la filière sur les techniques de marketing et de commercialisation ; notamment le marketing opérationnel et la conception des emballages, des étiquettes spécifiques pour permettre la visibilité des produits du poivre.

Activité 3.2.2. Appui à la mise en place d'un processus de certification et de labélisation des produits de poivre togolais en Indication Géographique Protégée (IGP) et label bio (AB)

Il s'agira en premier lieu de former les acteurs sur les normes de qualité et de les accompagner dans la certification de leurs produits afin d'avoir un label de certification des produits de poivre togolais.

Activité 3.2.3. Appuyer la participation des acteurs aux foires et exposition des produits agricoles

Cette activité consistera à faciliter la participation des acteurs de la filière poivre aux activités de foires nationales et internationales afin d'accroître la visibilité des produits du poivre et gagner d'autres débouchés.

V. Aspect genre et environnement

5.1.Aspect genre

La mise en œuvre de ce plan d'action d'investissement se fera en prenant d'avantage en compte le genre dans les chaînes de valeur de la filière. Dans les maillons production, transformation et commercialisation, les femmes tout comme les hommes occupent une place importante. Les hommes possèdent les facteurs de production (terres, forces physiques, pouvoir de décision, etc.) et les principaux travaux réalisés par les femmes se résument à la récolte, aux processus de transformation (triage, lavage, égrenage, tamisage, séchage), et la commercialisation des produits et de leurs dérivés (poivre frais, séché ou en poudre) sur les marchés locaux. Il s'avère donc important de veiller à un équilibre dans les rapports entre hommes et femmes afin de garantir des bénéfices équitables pour tous. Il est aussi nécessaire de diriger des appuis spécifiques (renforcement de capacités, facilitation au financement, fourniture de variétés améliorées, appui en équipements et matériels de transformation) à l'endroit des jeunes et des femmes qui interviennent dans la filière afin de booster leurs revenus.

5.2. Environnement

Il faut noter qu'un accent particulier sera mis sur le respect des normes environnementales dans la mise en œuvre des activités de ce plan d'action en respectant les mesures inscrites dans le cadre de gestion environnementale et sociale du PNIASAN. Ainsi, la mise en œuvre de ce plan

veillera à limiter les pratiques phytosanitaires à risque comme l'utilisation intensive de pesticides par les producteurs, l'utilisation des pesticides non homologués sur la culture du poivre, le non-respect des dosages des produits etc. Ce plan veillera également à limiter la mauvaise gestion des eaux et des déchets lors des différentes étapes de la transformation comme les opérations de rouissage, de trempage, de lavage, de triage etc... qui génèrent des déchets importants (péricarpes et eaux usées). La mise en œuvre de ce plan veillera également à ce que les différents acteurs de la filière poivre aient une connaissance des exigences générales d'hygiène et mettent en œuvre les mesures de prévention applicables aux différentes étapes de la filière (pépinière, production primaire, transformation, conditionnement, distribution) afin de minimiser les risques chimiques, physiques ou biologiques liés à la filière.

Ce plan mettra un accent sur la promotion des pratiques de gestion durable des terres comme l'agroforesterie car le poivrier est généralement associé aux arbres agroforestiers mais se retrouve également dans les plantations caféières et cacaoyères ou tout simplement dans une forêt naturelle ou artificielle. Ce qui contribuera à renforcer la couverture végétale.

VI. Coordination et Suivi-Evaluation

La mise en œuvre du plan d'action au Togo nécessitera des interactions constantes avec les acteurs étatiques, le secteur privé, les organisations de producteurs et autres acteurs. La tutelle de la coordination des interventions de la filière repose sur le ministère chargé de l'agriculture. La mise en œuvre incombe essentiellement aux acteurs de la filière, des rapports de performance périodiques seront présentés aux acteurs impliqués afin d'apprécier l'évolution vers l'atteinte des objectifs d'une part et de réorienter les actions sur la base des données probantes d'autre part.

Une synergie d'action sera entretenue avec le secteur privé et les partenaires pour un meilleur impact des actions. Le dispositif de suivi-évaluation devra permettre à l'ensemble des acteurs et partenaires d'être suffisamment informé du niveau d'évolution des activités. Des rencontres périodiques seront instaurées afin que chacune des parties présente les activités mises en œuvre à l'atteinte des résultats. Les actions feront l'objet d'une évaluation à mi-parcours afin d'apporter les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs escomptés. Une évaluation finale interviendra pour mesurer les effets et entrevoir les perspectives pour le compte de la filière. Des études thématiques ou des enquêtes spécifiques seront organisées pour mieux apprécier certains effets spécifiques ou des situations éventuelles. Toutes ces actions seront structurées dans un plan de suivi évaluation.

VII. Analyse des risques et conditions de succès

7.1. Analyse des risques

Suite à l'analyse de la filière, il a été énuméré les risques ci-dessous avec leurs mesures d'atténuation proposées.

Tableau 5 : matrice des risques

Nature du risque	Description	Mesures proposées
Foncier	Risque d'insécurité foncière au niveau des producteurs de la filière étant donné qu'un poivrier peut produire pendant trente (30) ans au moins	Sécurisation des titres de propriété
Productivité	Les contraintes liées à la disponibilité du matériel végétal, à la gestion de la fertilité du sol, et à l'utilisation de variétés peu productives et peu résilientes aux changements climatiques peuvent entraîner une faible productivité	Améliorer la disponibilité des matériels végétaux des variétés performantes et résilientes Promouvoir les pratiques d'une agriculture régénérative
Qualité des produits	L'absence de contrôle de la qualité des eaux utilisées pour le lavage du poivre, absence de contrôle de la qualité des matières premières utilisées (engrais, matières organiques et produits phytosanitaires) pour la production du poivre, absence de produits phytopharmaceutiques homologués pour le poivre, l'exposition des poivriers aux phénomènes de dérive accidentelle du fait de la présence d'autres cultures intensives pulvérisées fréquemment comme café, cacao peuvent entraîner la faible qualité des produits du poivre	Équiper les laboratoires nationaux pour la réalisation des différentes analyses adaptées à la filière poivre (teneur en résidus de pesticides, qualité de l'eau, etc.) Rendre disponible les produits phytopharmaceutiques homologués Promouvoir les techniques alternatives pour le contrôle des bio agresseurs
Commercialisation / Exportations	Risque de conformité des produits aux normes requis lié à l'absence de certification et de contrôle de conformité des produits du poivre	Rendre disponible et accessible les analyses chimiques ou microbiologiques des produits Labélisation des produits du poivre Valorisation des produits (emballage et étiquetage)
Financement	Faible ou non accès au financement des acteurs de la filière	Accorder les crédits sur la base des contrats négociés Négocier le préfinancement de la collecte de poivre

7.2. Condition de Succès

Comme condition de succès, il faudra une bonne organisation de la filière, une gestion efficace des ressources naturelle, humaine, technique, financière, l'utilisation des engrais biologiques, une bonne pratique sanitaire et phytosanitaire, une maîtrise d'eau et un accès aux marchés pour

une commercialisation réussie. La formation des acteurs et le renforcement du soutien du gouvernement peuvent également contribuer aux succès de la filière poivre au Togo.

Conclusion

La culture du poivre occupe une place de choix dans la diversification des sources de revenus des producteurs. Compte tenu de son mode de culture, le poivrier est généralement associé aux arbres agroforestiers, aux caféiers et cacaoyers ou tout simplement dans une forêt naturelle ou artificielle ; ce qui contribue à la préservation du couvert végétal et à la réduction des gaz à effet de serre.

L'intérêt accordé pour la consommation du poivre en raison de ses nombreuses vertus constitue une opportunité pour les producteurs et les entreprises de transformation qui auront besoin d'adapter leurs capacités de production et d'offres pour satisfaire régulièrement les consommateurs. Bien que le marché local soit le principal débouché, l'exportation constitue aussi une bonne opportunité. Un soutien à cette filière est donc important et contribuera à accroître les revenus des acteurs de la filière et à renforcer la résilience des femmes et des jeunes qui constituent la couche la plus vulnérable dans notre pays.

Annexe : matrice des actions

AXES STRATEGIQUES	ACTION/ACTIVITES	INDICATEURS	CHRONOGRAMME					Coût total en FCFA	COUT PAR ANNEE					ACTEURS		SOURCES DE FINANCEMENT		
			A 1	A 2	A 3	A 4	A 5		A1	A2	A3	A4	A5	Responsible	Acteurs impliqués	Etat	PTF	Secteur Privé
Axe 1 : Appui à l'organisation, à la gouvernance et au mécanisme de financement de la filière poivre							9 564 440 000	5 679 220 000	2 026 220 000	1 843 000 000	1 838 000 000	1 838 000 000			956 444 000	8 607 996 000	0	
	Action 1.1 : Amélioration de l'organisation et de la gouvernance de la filière						327 440 000	144 220 000	183 220 000	0	0	0			32 744 000	294 696 000	0	
	Activité 1.1.1. Organiser les acteurs de la filière poivre	Nombre de séances d'information et de sensibilisation organisés Nombre de coopératives organisés					200 000 000	100 000 000	100 000 000					DEFA, ICAT, DFDTOP A, DFV, Acteurs privés	20 000 000	180 000 000	0	
	Activité 1.1.2. Elaborer et adopter un manuel de procédure de gestion des coopératives de la filière	Manuel de procédure élaboré et adopté					9 000 000		9 000 000					DEFA, ICAT, DFDTOP A, DFV, Acteurs privés	900 000	8 100 000	0	
	Activité 1.1.3. Former les élus et les agents d'appui et accompagnement sur le manuel de procédure (40 élus + 50 agents)	Nombre d'agent d'appui et accompagnement formés					8 440 000	4 220 000	4 220 000					ICAT, DEFA, DFDTOP A, Acteurs privés	844 000	7 596 000	0	
	Activité 1.1.4. Vulgariser le manuel de gestions auprès des acteurs	Nombre de séances d'information et de formation organisés					5 000 000		5 000 000					ICAT, DEFA, DFDTOP A, DFV, Acteurs privés	500 000	4 500 000	0	
	Activité 1.1.5. Former les acteurs de la filière	Nombre d'acteurs de la filière formés Nombre de sessions					40 000 000	20 000 000	20 000 000					ICAT, DEFA, DFDTOP	4 000 000	36 000 000	0	

	sur le leadership et la bonne gouvernance	de formation organisées									A, Acteurs privés			
	Activité 1.1.6. Elaborer des textes réglementaires de la filières (production, transformation et commercialisation des produits)	Nombre de texte élaborés									ICAT, DEFA, DFDTOP A, Acteurs privés	2 000 000	18 000 000	0
	Activité 1.1.7. Vulgariser les textes réglementaires auprès des acteurs de la filière	Nombre de session de sensibilisation organisés Nombre d'acteurs sensibilisés									ICAT, DEFA, DFDTOP A, Acteurs privés	4 000 000	36 000 000	0
	Activité 1.1.8. Mettre en place un système de Suivi Evaluation de la filière	Nombre de manuel de suivi-évaluation élaboré et adopte									DPPSE, ICAT, DFV, DSID, Acteurs privés	500 000	4 500 000	0
	Action 1.2 : Amélioration de la collecte de données de la filière poivre											12 500 000	112 500 000	0
	Activité 1.2.1. Réaliser des études socio-économiques sur la filière poivre	Nombre d'études réalisés									DSID, DFV, DPPSE, Acteurs privés	2 000 000	18 000 000	0
	Activité 1.2.2. Renforcer le dispositif de collecte de données sur la filière	Nombre d'agents formés									DSID, DFV, DPPSE, Acteurs privés	500 000	4 500 000	0
	Activité 1.2.3. Appuyer la collecte de données sur la filière	Fréquence de collecte de données de production, de transformation et de commercialisation									DSID, DFV, DPPSE, Acteurs privés	10 000 000	90 000 000	0
	Action 1.3 : Appui au financement de la filière											911 200 000	8 200 800 000	0
	Activité 1.3.1. Informer/Sensibiliser les institutions financières sur les avantages et	Nombre d'institution financières sensibilisés									ICAT, DEFA, DFDTOP A, DFV,	750 000	6 750 000	0

	opportunités de financer la filière poivre										Acteurs privés					
	Activité 1.3.2. Informer/Sensibiliser les acteurs de la filière sur les mécanismes de financement dans le secteur agricole	Nombre de session de sensibilisation organisés Nombre d'acteurs sensibilisés					7 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000		ICAT, DEFA, DFDTOP A, DFV, Acteurs privés	750 000	6 750 000	0	
	Activité 1.3.3. Organiser une table ronde des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources.	Une table ronde des partenaires organisés					7 000 000	7 000 000				SG, DAF, DEFA Acteurs privés	700 000	6 300 000	0	
	Activité 1.3.4. Mettre en place un fonds de garanti pour la culture du poivre (300 hectares)	Nombre de projets garantis					9 090 000 000	1 818 000 000	1 818 000 000	1 818 000 000	1 818 000 000	1 818 000 000	SG, DAF, DEFA Acteurs privés	909 000 000	8 181 000 000	0
	Axe 2 : Amélioration de la productivité et de la qualité des produits de la filière poivre						12 064 100 000	3 861 100 000		2 454 000 000	550 000 000	550 000 000		1 206 410 000	10 857 690 000	0
	Action 2.1 : Amélioration et disponibilité du matériel végétal						7 331 000 000	2 821 000 000	3 606 000 000	904 000 000	0	0		733 100 000	6 597 900 000	0
	Activité 2.1.1. Mettre en place des parcelles de collection de poivriers	Nombre de parcelles de collection de poivrier mise en place					50 000 000	50 000 000					ITRA, ICAT, Acteurs privés	5 000 000	45 000 000	0
	Activité 2.1.2. Caractériser les collections installées suivant les aspects agromorphologique	Nombre de collections caractérisées					50 000 000	50 000 000					ITRA, Acteurs privés	5 000 000	45 000 000	0
	Activité 2.1.3. Former les agents des structures techniques du MAEDR sur les techniques de multiplication des boutures du poivrier (6 agents)	Nombre d'agents formés					21 000 000	21 000 000					ITRA, ICAT, UTCC, DAF, SG, Acteurs privés	2 100 000	18 900 000	0
	Activité 2.1.4. Former les pépiniéristes de la	Nombre de pépiniéristes formés					10 000 000		6 000 000	4 000 000			ITRA, ICAT,	1 000 000	9 000 000	0

	filère poivre sur les techniques de multiplication des plants et sur les variétés performantes (50 pépiniéristes)										Acteurs privés			
	Activité 2.1.5. Produire des jeunes plants tuteurs (Hura crepitans) et poivriers	Nombre de plants de tuteurs et de poivriers produits									DEFA, DFDTOP A, DFV, DPV, ICAT, DRAED R, Acteurs privés	720 000 000	6 480 000 000	0
	Action 2.2 : Soutien à la production du poivre											473 310 000	4 259 790 000	0
	Activité 2.2.1. Organiser des séances d'information, de sensibilisation et de partage d'expérience auprès des producteurs	Nombre de sessions d'informations de sensibilisation et de partages d'expériences organisés									ICAT, DEFA, DFDTOP A, DFV, Terre Victorieuse Sarl	1 000 000	9 000 000	0
	Activité 2.2.2. Mettre en place un champ école paysan	Nombre de champs écoles									ICAT, ITRA, Acteurs privés	5 000 000	45 000 000	
	Activité 2.2.3. Aménagement de 300ha équipées de forages, de magasin de 250T avec aire de séchage	300 d'hectares aménagés Nombre de forages construits Nombre magasin de 250T avec aire de séchage construits									DAEMA, SG, DAF, PRMP, ICAT, DRAED R, Acteurs privés			
	Activité 2.2.4. Mettre à disposition des producteurs les jeunes plants de tuteurs (Hura crepitans) et poivriers	Nombre de producteurs bénéficiaires									DEFA, DFDTOP A, DFV, DPV, ICAT, DRAED R, Acteurs privés			
	Activité 2.2.5. Elaborer un guide de bonne	Nombre de guide élaborés									ITRA, DAF, SG, DPPSE,	510 000	4 590 000	

	pratique sur la culture du poivre											PRMP, ICAT, DFV, DPPSE, DRAED R, Acteurs privés				
	Activité 2.2.6. Former les producteurs de la filière sur l'utilisation du guide	Nombre de producteurs formés					18 000 000		18 000 000			ITRA, DAF, SG, DPPSE, PRMP, ICAT, DFV, DPPSE, DRAED R, Acteurs privés	1 800 000	16 200 000		
	Activité 2.2.7. Acquérir et mettre à disposition des producteurs de l'engrais organique et des insecticide bio	Quantité de produits organiques acquis et mis à disposition Quantité d'insecticide bio acquis et mis à disposition					1 350 000 000			450 000 000	450 000 000	450 000 000	ICAT, DRAED R, Acteurs privés	135 000 000	1 215 000 000	
Axe 3 : Valorisation et commercialisation des produits de la filière poivre							1 040 300 000	60 000 000	474 400 000	430 400 000	65 500 000	0		104 030 000	936 270 000	0
	Action 3.1 : valorisation des produits de la filière						878 800 000	0	414 400 000	414 400 000	50 000 000	0		87 880 000	790 920 000	0
	Activité 3.1.1. Appuyer l'acquisition des équipements et matériels de transformation	Nombre d'équipements et matériels de transformation acquis					450 000 000		200 000 000	200 000 000	50 000 000		ICAT, DAF, PRMP, Acteurs privés	45 000 000	405 000 000	0
	Activité 3.1.2. Renforcer le laboratoire de l'ITRA en équipements pour les prélèvements et les analyses sur le terrain	Nombre d'équipements acquis					400 000 000		200 000 000	200 000 000			ITRA, PRMP, DAF, Acteurs privés	40 000 000	360 000 000	0
	Activité 3.1.3 Former les transformateurs sur les bonnes pratiques de	Nombres d'acteurs formés					28 800 000		14 400 000	14 400 000			DEFA, DFDTOP A, ICAT,	2 880 000	25 920 000	0

